

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Section des sciences de l'éducation:

Plan d'études,
guide de l'étudiant et
catalogue des cours
1978–1979

Université de Genève

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Section des sciences de l'éducation:

Plan d'études,
guide de l'étudiant et
catalogue des cours
1978–1979

Université de Genève

Table des matières

I. Listes du corps enseignant et des secteurs de la section des Sciences de l'éducation de la FPSE 1978 – 1979 2

II. Guide des étudiants de la section des Sciences de l'éducation

Pour les nouveaux étudiants

- Conditions et formalités d'immatriculation
- Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité
- Equivalences
- Bourses
- Logement

Pour tous les étudiants

- Le système des crédits
- Les programmes d'études
- Inscription aux cours
- Contrôle des programmes individuels
- Examens
- Echecs
- Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation
- Délais d'obtention de ces diplômes
- Etudiants régulièrement inscrits à la section, mais ne désirant pas suivre de cours en 1978 – 1979
- Projets indépendants

III. Plans d'études

- Cours destinés aux étudiants préparant la licence en sciences de l'éducation
- Cours destinés aux étudiants préparant des diplômes post-licence

A. Diplôme d'Etudes Avancées (DEA)

- DEA avec mention "Développement et planification des systèmes de formation"
- DEA avec mention "Education des adultes"
- DEA sans mention

B. Diplômes avec spécialisation

- Cours destinés aux étudiants préparant un doctorat
- Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé
- Cours destiné aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire

IV. Catalogue des cours

2

7

8

13

18

22

23

25

1

I. Listes du corps enseignant et des secteurs de la section des Sciences de l'éducation de la FPSE 1978 – 1979

(entre parenthèses : numéro du bureau)

Président de la section :

M. Jean-Paul BRONCKART (354)

Vice-président de la section :

M. Pierre DOMINICE (355)

Présidente de la Commission Plan d'Etudes :

Mme Linda ALLAL (302)

Présidente de la Commission Orientation et Equivalences :

Mme Gisèle TUYNS (358)

Secrétariat de la section :

Mlle Anne Clerc (conseils aux étudiants) (351)

Mme Marie-Alice Conte (secrétariat de la présidence) (353)

Mlle Adriana Ricciato (secrétariat de la section) (352)

Mme Huguette Rozard (secrétariat des étudiants) (351)

Corps enseignant :

Mme Linda ALLAL, professeur assistant (302)

Assistants : Mme Clairette Davaud

 M. Gianreto Pini

M. Claude AUROI, chargé de cours (231)

Assistant : M. Siegfried Hanart (230)

M. Edouard BAYER, professeur assistant (358)

Assistant : M. Nicolas Chauvet

M. Jean-Marie BOILLAT, chargé de cours suppléant (233)

M. Jean-Giles BOULA, chargé d'enseignement suppléant (222)

Assistants : Mme Dominique Ambrosetti

 Mme Claire Payot

 M. Olivier Réal

Melle Danièle BOUVET, chargée de cours (233)

Assistante : Mlle Françoise Cornaz

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur extraordinaire (354)

Assistants : Mme Marie-Josèphe Besson

 Mme Ana Rosa Nogueira

 M. Auguste Pasquier

 Mme Janine Schreiber

M. Jean BRUN, chargé de cours (232)

Assistant : M. François Conne

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (231)

Assistante : Mlle Rosita Fibbi

Mme Gisela CHATELANAT, chargée d'enseignement (224)

Mme Rosiska DARCY DE OLIVEIRA, chargée d'enseignement (355)

Mlle Marie-Joëlle DARDELIN, chargée de cours suppléante (232)

Assistants : M. Charles Magnin (en congé)

 M. Pierre-André Richard

Mme DENIS – PRINZHORN, professeur extraordinaire (228)

Assistants : M. Jean-Fred Bourquin

 M. Bernard Favre

 Mlle Marie-Danièle Frésard

 Mlle Michèle Joz-Roland

 M. Gil Meier

M. Pierre DOMINICE, professeur assistant (355)

Assistante : Mme Anne Kühn-Laborde

M. Jacques DUBOSSON, chargé de recherches (303 - rue de Candolle 6)

Mlle Eleonor DUCKWORTH, chargée de cours (233)

Mlle Germaine DUPARC, professeur ordinaire (224)

Assistante : Mme Béatrice Maxwell

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (230)

Assistant : M. Siegfried Hanart

M. Gérald GOY, chargé de cours (salle 024, Saint-Ours)

Mme Androula HENRIQUEZ, chargée de recherches (322)

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (302 - rue de Candolle 6)

Assistants : M. Bernard Freymond

 M. Rémy Gerber

 M. Jean-Pierre Guignet

 M. Claude Thollon-Pommerol

 Mme Anne Zurcher

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours

Mlle Constance KAMII, chargée de cours (229)

Assistante : Mme Mireille Lecoultre

M. Leonardo MASSARENTI, professeur extraordinaire (225)

Assistants : M. Mario Donati

Mme Françoise Lefort

M. Jean-Michel Nicod

M. Paul MENGAL, chargé d'enseignement (301)

Mme Liliane PALANDELLA, chargée de mission (232)

M. Claude PANTILLON, chargé de recherches (301 - rue de Candolle 6)

Assistant : M. Ulrich Brügger

Mme Anne-Nelly PERRET – CLERMONT, chargée de cours (229)

Assistante : Mme Noëlle Baker

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (224)

Assistante : Mme Souad Vivien

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (229)

Mlle Rosette POLETTI, chargée de cours (303 - rue de Candolle 6)

Mme Yvonne POSTERNAK, chargée d'enseignement (223)

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (356)

Assistants : M. Bernard Favre

Mme Jacqueline Ringger

Mme Teresinha REY – PINTO, chargée d'enseignement (223)

M. Bertrand SCHWARTZ, professeur suppléant (355)

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (357)

Assistant : M. Pier-Angelo Neri

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (355)

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 15 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

SECTEURS

Secteur DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsables : MM. Michel Carton et Siegfried Hanart

Membres réguliers : M. Claude Auroi

M. Michel Carton

Mlle Rosita Fibbi

M. Pierre Furter

M. Siegfried Hanart

Membres associés : M. Walo Hutmacher

M. Johnny Stroumza

M. Pierre-Henri Zoller

Secteur EDUCATION DES ADULTES

Responsables : M. Pierre Dominicé et M. Johnny Stroumza

Membres réguliers : Mme Rosiska Darcy de Oliveira

M. Pierre Dominicé

M. Pier-Angelo Neri

Mlle Rosette Poletti

M. Philippe Poussièvre

M. Bertrand Schwartz

M. Johnny Stroumza

M. Pierre-Henri Zoller

Membres associés : M. Michel Carton

Mlle Rosita Fibbi

M. Claude Pantillon

Secteur EDUCATION SPECIALE

Responsable : M. Didier Pingeon

Membres réguliers : Mme Gisela Chatelanat

M. Leonardo Massarenti

M. Didier Pingeon

Mme Yvonne Posternak

Mme Teresinha Rey-Pinto

Mme Souad Vivien

Secteur FORMATION ET RECHERCHE PSYCHOPEDAGOGIQUE

Responsable : M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers : Mme Dominique Ambrosetti

Mlle Noëlle Baker

Mme Marie-Josèphe Besson

M. Jean-Gilles Boula

M. Jean-Fred Bourquin

Mlle Danièle Bouvet

M. Jean-Paul Bronckart

M. Jean Brun

M. François Conne

Mlle Françoise Cornaz

Mme Marianne Denis

Mlle Eleonor Duckworth
M. Bernard Favre
Mlle Marie-Danièle Frésard
M. Bernard Freymond
M. Rémy Gerber
M. Gérald Goy
M. Jean-Pierre Guignet
Mme Androula Henriquez
Mlle Constance Kamii
M. Michael Huberman
Mme Mireille Lecoultre
M. Gil Meier
Mme Ana Rosa Nogueira
Mme Liliane Palandella
M. Auguste Pasquier
Mme Claire Payot
Mme Anne-Nelly Perret-Clermont
M. Claude Piron
M. Olivier Réal
Mme Janine Schreiber
M. Claude Thollon-Pommerol
Mme Anne Zurcher

Membres associés : Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
M. Didier Pingeon
M. Philippe Poussière

Secteur *METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET D'EVALUATION EN EDUCATION*

Responsable : M. Edouard Bayer

Membres réguliers : Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
M. Nicolas Chauvet
Mlle Clairette Davaud
M. Paul Mengal
M. Gianreto Pini

Membres associés : M. Pierre Dominicé
Mme Dagmar Hexel
M. Michael Huberman
M. Leonardo Massarenti
Mme Liliane Palandella

Centre de *PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION*

Responsable : M. Claude Pantillon

II. Guide des étudiants de la section des Sciences de l'éducation

POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

1. Conditions et formalités d'immatriculation

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre : voir point 2 ci-dessous.

- Les porteurs de certaines maturités *étrangères* sont soumis à un examen supplémentaire demandé par l'Université.

Enseignants :

- Les *enseignants suisses* non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 2 ci-dessous).
- Les *enseignants suisses romands* (nouveau canton du Jura, cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 2 ci-dessous).
- Les *enseignants titulaires d'un brevet genevois* doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande d'*équivalence* à la commission responsable (v. point 3), joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.
- L'enseignement est donné en *français*. L'Université demande aux étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation française avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'*OCTOBRE* !
- Les demandes d'immatriculation doivent être présentées par écrit au Secrétariat central de l'Université Service des immatriculations CH - 1211 Genève 4 du 31 mai au 31 juillet.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (Uni II, bureaux 214 - 218).

2. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureau 351).

3. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la commission d'Equivalences de la section des Sciences de l'éducation

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351). La demande doit parvenir à la commission d'Equivalences **jusqu'au 28 octobre**.

4. Bourses : se renseigner auprès de la conseillère aux études de la faculté (bureau 349).

5. Logement : le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2, rue Hugo-de-Senier, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.

POUR TOUS LES ETUDIANTS

6. Le système des CREDITS

La formation est organisée selon un système de crédits. Les crédits doivent être acquis

- 6.1. à raison de 1 au *minimum*, de 9 au *maximum* par année académique
- 6.2. en totalité dans des délais prescrits (voir point 13).

7. Les PROGRAMMES d'études

Pour composer son programme personnel, l'étudiant

- doit

- 7.1. se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plans d'études pp. 13, 18 et 22)
- 7.2. veiller en outre aux *pré-requis* à certains cours, qui sont toujours indiqués au catalogue des cours;

- peut

- 7.3. avec l'accord du président de la section, suivre et faire valider des cours qui ne figurent pas dans le catalogue des cours de la section
- 7.4. inclure dans son programme un ou des projet(s) indépendant(s) (voir point 15).

8. Inscription aux COURS

Au début de l'année académique, CHAQUE étudiant de la section doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1978-79. Il procède en deux temps :

1. Il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études et de l'existence des pré-requis); il peut demander conseil aux membres de la Commission d'Orientation, qui lui seront indiqués par le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351);
2. il fait enregistrer son choix de cours; cet enregistrement se fait dans les DE-LAIS suivants :
 - a) durant la semaine du 6 au 10 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de A à F
 - b) durant la semaine du 13 au 17 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de G à N
 - c) durant la semaine du 20 au 24 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de O à Z.

AUCUNE inscription ne sera plus acceptée après la date du 24 novembre.

Les MODALITES d'inscription sont les suivantes :

A la date fixée pour lui (voir ci-dessus), l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) et inscrit ses cours

- sur une fiche à son nom, qui restera au secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les crédits seront "comptabilisés" au fur et à mesure de leur obtention
- sur une fiche personnelle, double de la précédente, qui lui est destinée.

Sur la fiche qui reste au secrétariat, l'étudiant précise :

- le numéro et l'intitulé du cours (indiqués au catalogue des cours)
- s'il s'agit d'un projet indépendant (v. point 15 ci-dessous) : sujet du projet et nom du professeur responsable.

9. CONTROLE DES PROGRAMMES INDIVIDUELS

TOUT étudiant inscrit à la section a l'*obligation*, même s'il ne suit pas de cours en 1978 - 79 (voir point 14) de se présenter personnellement au secrétariat des étudiants de la section durant la semaine d'inscription prévue pour lui (voir point 8, al. 2). C'est à ce moment que se fera le contrôle de la conformité de son programme au plan d'études, aux délais d'études, etc.

10. EXAMENS

- a) Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'*obligation* à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante

Si un étudiant ne désire plus obtenir le crédit pour un des cours qu'il a inscrits sur ses fiches, il doit en aviser le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) pour le faire **BIFFER**, et ceci **DURANT LES SEMAINES DU 7 au 19 MAI 1979**.

(Remarque : il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il s'est inscrit – voir point 7.1.)

b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de *trois sessions* : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

L'inscription aux examens est AUTOMATIQUE et se fait sur la base des listes d'inscription aux cours. Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet. Ceux qui désirent ne pas s'y présenter doivent faire une démarche de désinscription auprès du secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) **durant les semaines du 7 au 19 mai 1979**.

Ils sont alors automatiquement réinscrits pour la session d'**octobre**, de même que ceux qui n'auraient pas acquis le crédit à l'évaluation de juillet. Les étudiants inscrits d'office en octobre, s'ils désirent reporter leur évaluation en mars (*dernier délai*), doivent faire la même démarche de désinscription, **durant la semaine du 17 au 21 septembre 1979**.

Ils sont alors automatiquement réinscrits pour la session de **mars 1980** (*dernier délai*).

REMARQUE : les formalités de désinscription ne sont nécessaires que pour les cours soumis à une évaluation en **salle** (écrite ou orale).

Aucune formalité n'est à remplir pour l'étudiant concernant les cours dont l'évaluation ne se fait pas sur la base d'un examen mais sur la base de travaux, projets indépendants, contrôles continus, etc.

Cependant, les étudiants présentant de telles évaluations sont également soumis à la limite de **mars** suivant l'année académique durant laquelle le cours a été suivi, pour la présentation de leurs travaux.

Les modalités d'évaluation de chaque enseignement peuvent être obtenues, en début d'année académique, au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351).

11. ECHECS

Rappel (cf. point 10 ci-dessus) : le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si un crédit n'est pas acquis selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section.

Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu le crédit lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
3. il n'obtient pas le crédit à la suite de deux évaluations.

Le nombre d'échecs admis ne peut, en aucun cas, dépasser le tiers (1/3) des crédits à acquérir au moment de l'immatriculation dans la section. Si cette proportion est dépassée, l'étudiant est automatiquement exmatriculé de la section.

12. DIPLOMES délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. la *licence* en sciences de l'éducation, sans spécialisation, pour laquelle 25 crédits et un mémoire sont exigés
2. le *diplôme* en sciences de l'éducation avec spécialisation pour lequel la licence en sciences de l'éducation, un examen de synthèse et un mémoire de recherche, sont exigés. (Remarque : ce diplôme étant en ré-élaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 1978-79).
3. le *diplôme d'études avancées*, destiné aux personnes ayant un diplôme universitaire et au moins 3 ans d'expérience pédagogique, pour lequel 8 crédits sont exigés. Ce diplôme offre 3 possibilités :
 - DEA mention "Développement et planification des systèmes de formation"
 - DEA mention "Education des adultes"
 - DEA sans mention.
4. le *doctorat* en sciences de l'éducation.

13. DELAIS dans lesquels il faut obtenir ces diplômes

- licence : 6 semestres au moins, 10 semestres au plus (semestres d'équivalences compris)
- diplôme avec spécialisation : 8 semestres au moins, 14 semestres au plus (semestres d'équivalences compris).

Sur demande au président de section, des exceptions peuvent être accordées à des personnes ayant un emploi.

14. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1978-79

- a) si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou un service militaire à l'étranger, ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une DEMANDE DE CONGE au doyen de la Faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218, Uni II). Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.
D'autre part, il ne paie que les taxes fixes (fr. 45.-).
- b) si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 1978-79 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence ou de diplôme, il en informe le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351), ainsi que le Secrétariat central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (fr. 45.-).

Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui en sont à leur 6ème semestre d'études au moins.

Délais pour faire une demande de congé ou une demande d'année "sans cours ni exercices" : jusqu'au **18 septembre**.

15. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un professeur) ou projets de groupe peuvent être validés comme crédits, avec l'accord du corps enseignant.

Les étudiants préparant une *licence* prennent contact avec un professeur de leur choix, décident avec lui du sujet, que le professeur communique alors *par écrit* au secrétariat des étudiants (bureau 351); le professeur signale également le domaine dans lequel le projet s'insère.

Nombre maximum de projets indépendants : 2 pour les étudiants préparant une licence.

Les étudiants préparant un *diplôme post-licence* ou un *doctorat* s'adressent, à ce sujet, au responsable de leur diplôme ou au directeur de leur thèse.

ATTENTION :

IL N'Y A PAS DE COURS A LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION LE MERCREDI APRES-MIDI, qui est réservé aux réunions des divers organes de gestion de la Section, notamment de l'Assemblée générale, qui est ouverte à tous les membres de la Section : professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique. (Des renseignements sur le mode de fonctionnement de la section peuvent être obtenus au secrétariat de section, bureau 353.)

III. Plans d'études

1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

REMARQUE :

La licence en Sciences de l'éducation ne permet pas d'avoir un poste dans l'enseignement public à des personnes ne possédant pas déjà un brevet d'enseignement.

1. Les étudiants s'inscrivant pour une licence et n'ayant encore aucune pratique pédagogique, doivent faire un **stage obligatoire**.

Les modalités concernant ces stages seront à disposition dès le début des cours, au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351).

2. Répartition des cours en DOMAINES : la notion de "polyvalence"

L'ensemble des cours proposés par le plan d'études pour la licence en sciences de l'éducation est réparti en 4 domaines :

Domaine A : cours centrés sur l'individu

Domaine B : cours centrés sur les groupes, les institutions de formation, la société

Domaine C : cours centrés sur la psychopédagogie, la didactique et la structure de certains savoirs

Domaine D : cours centrés sur la méthodologie de la recherche

La licence devant être polyvalente, une première exigence est, pour l'étudiant, de répartir l'ensemble de ses cours proportionnellement dans les 4 domaines mentionnés. Pour faire son programme, l'étudiant ayant reçu des équivalences doit donc tenir compte des domaines dans lesquels ces équivalences lui ont été attribuées et, pour chaque domaine, choisir un nombre de cours tel qu'il respecte la "proportion" dont on a parlé.

3. Répartition des cours en deux NIVEAUX : I et II

Ces deux niveaux reflètent la distinction entre "enseignements introductifs, de base" et "enseignements spécialisés". Pour faire son programme, l'étudiant ayant reçu des équivalences doit donc également tenir compte des niveaux auxquels elles lui ont été accordées, et établir son programme de cours de telle sorte que le total des 25 crédits (équivalences comprises) n'inclue pas plus de 10 cours de niveau I.

Remarque : Certains cours sont suivis des indications 1 et 2. Cela signifie que ces cours portent sur 2 ans, sous réserve d'équivalence. Pour suivre le cours 2, le cours 1 est exigé préalablement.

4. Comment faire son programme de cours ?

(voir également les points 7 et 8, pp. 8 et 9)

Le choix des cours est libre, mais doit cependant tenir compte des contraintes indiquées concernant la répartition en domaines et niveaux.

Règle générale :

L'étudiant doit choisir

- au moins 5 crédits dans 2 domaines et au moins 4 crédits dans les 2 autres domaines. Les 7 autres crédits sont "libres"
- 10 cours au plus de niveau I sur l'ensemble des 25 crédits.

5. Limitation des cours suivis en section de PSYCHOLOGIE

4 crédits au maximum peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section de Psychologie (voir p. 17).

Un cours supplémentaire de psychologie peut être suivi si le préavis d'un enseignant de la section des Sciences de l'éducation fait apparaître sa nécessité dans le cadre d'un travail de recherche. Ce préavis devra être approuvé par la commission du Plan d'Etudes.

6. Directives concernant le MEMOIRE DE LICENCE

Un formulaire "Précisions sur la préparation et la présentation du mémoire de licence" peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureau 351).

7. Cours offerts aux étudiants préparant une licence en sciences de l'éducation

L'ensemble des cours est divisé en 3 parties :

- I. Cours offerts par la section des Sciences de l'éducation
- II. Cours offerts par la section de Psychologie
- III. Cours offerts par d'autres facultés et instituts.

A l'intérieur de ces trois subdivisions, les cours sont répartis dans les 4 domaines d'intérêt A, B, C et D, et en deux niveaux, I et II.

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue de cours (partie IV de cette brochure).

I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Domaine A, niveau I

7. M. Boula Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent
56. M. Piron Psychopédagogie, aspects affectifs

Domaine A, niveau II

18. Mme Chatelanat Handicap et prévention dans la petite enfance
44. M. Massarenti La créativité

Domaine B, niveau I

6. M. Boillat Organisation, administration et planification de l'éducation en Suisse
22. Mlle Dardelin Education et société 1
33. M. Furter Education comparée 1
39. M. Huberman Pédagogie générale
51. Mme Perret-Clermont *Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage*
61. Mme Posternak Intégration socio-économique des handicapés mentaux
62. M. Poussière Formation et relation pédagogique

Domaine B, niveau II

14. M. Carton Organisations de gestion de la formation et systèmes de planification
15. M. Carton La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse
20. Mme Darcy de Oliveira Education des adultes : la formation des femmes
25. M. Dominicé Education des adultes : approche psychosociologique
34. M. Furter Education comparée 2
38. M. Hanart Economie et éducation
41. M. Hutmacher Education et société 2
49. M. Pantillon Philosophie de l'éducation 1
50. M. Pantillon Philosophie de l'éducation 2
52. Mme Perret-Clermont Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales
53. Mme Perret-Clermont Séminaires et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation
57. Mlle Poletti Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé
68. M. Stroumza Education des adultes : aspects socio-économiques
71. M. Zoller Formation et moyens de communication de masse

Domaine C, niveau I

8. Mlle Bouvet
 10. M. Bronckart
 23. Mme Denis
 28. Mlle Duckworth
 30. Mlle Duparc
 31. Mlle Duparc
 54. M. Pingeon
 65. Mme Rey-Pinto
- Domaine C, niveau II**
1. Mme Allal
 4. M. Bayer
 9. Mlle Bouvet
 11. M. Bronckart
 12. M. Bronckart
 13. M. Brun
 19. Mme Chatelanat,
 M. Pingeon,
 Mme Rey
 24. Mme Denis
 29. Mlle Duckworth
 32. Mlle Duparc
 37. M. Goy
 40. M. Huberman
 42. Mlle Kamii
 43. Mlle Kamii
 45. M. Massarenti
 55. M. Pingeon
 58. Mlle Poletti
 69. M. Stroumza
- Domaine D, niveau I**
46. M. Massarenti
 47. M. Mengal
- Apprendre à parler à l'école : approche clinique du langage oral de l'enfant 1
 Psychopédagogie de la langue 1 : les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant
 Psychopédagogie 1
 Les sciences expérimentales à l'école 1
 Biologie et éducation
 Education de la petite enfance
 Déviances comportementales et pratiques éducatives 1
 Introduction à l'éducation spéciale
- Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage
 Observation et analyse des processus d'enseignement
 Apprendre à lire et à écrire à l'école : approche clinique du langage écrit de l'enfant 2
 Introduction aux théories du langage
 Psychopédagogie de la langue 2 : problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement des langues.
 Psychopédagogie des mathématiques
- Education spéciale : problèmes d'intégration
 Psychopédagogie 2
 Les sciences expérimentales à l'école 2
 Tendances actuelles de l'éducation préscolaire
 Didactique des sciences
 Bases théoriques et pratiques de l'éducation "active"
 Bases théoriques de l'éducation préscolaire 1
 Bases théoriques de l'éducation préscolaire 2
 Méthodes de prise en charge, organismes et institutions pour la déficience mentale
 Déviances comportementales et pratiques éducatives
 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers
 Formation ouvrière et syndicale
- Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée
 Statistique 1

Domaine D, niveau II

2. Mme Allal
 5. M. Bayer
 26. M. Dominicé et
 M. Stroumza
 35. M. Furter et
 M. Hanart
 48. M. Mengal
 59. *Mlle Poletti*
 63. M. Poussière
 66. Mme Rey-Pinto
- Evaluation pédagogique
 Méthodes de recherche en éducation
 Education des adultes : évaluation
 Méthodologie de la planification de l'éducation
 Statistique 2
Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers
 Animation des groupes en formation
 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale.

REMARQUE : les cours indiqués en italiques ne seront pas donnés en 1978-79.

II. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE**Domaine A, niveau I**

100. M. Baumann
 106. M. de Lannoy
 109. M. Montangero
 121. M. Stucki
 126. M. Vonèche

Anatomie et physiologie du système nerveux
 Introduction à la psychologie
 Psychologie génétique et expérimentale 1
 Introduction à la psychopathologie de l'enfant
 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Domaine A, niveau II

104. Mlle Inhelder
 105. Mlle Inhelder
 107. M. de Lannoy
 108. Mlle Maquard
 110. M. Mounoud
 112. M. Nicolaidis
 113. Mme Reymond-Rivier
 114. M. Richard
 115. M. Richard
 118. Mme Schmid-Kitsikis
 122. M. Stucki
 123. M. Stucki

Psychologie génétique et expérimentale 2
 Psychologie génétique et expérimentale 3
 Psychologie générale expérimentale
 Psychopathologie du langage chez l'enfant
 Psychologie du développement de la personnalité
 Psychanalyse
 Le développement affectif et ses troubles
 Neuropsychologie
 Troubles du langage chez l'adulte
 Psychopathologie du développement mental
 Le développement moteur et ses troubles
 Hygiène mentale

Domaine B, niveau I

101. M. Doise

Introduction à la psychologie sociale expérimentale

Domaine B, niveau II

102. M. Doise

L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes

Domaine C, niveau I

119. Mme Sinclair Psycholinguistique

Domaine C, niveau II

111. M. Munari L'intervention psychopédagogique dans les institutions éducatives
116. Mme Rieben Les apprentissages scolaires et leurs troubles
120. Mme Sinclair Psycholinguistique 2

Domaine D, niveau I

103. M. Flückiger Travaux pratiques de psychologie génétique et expérimentale 1
127. M. Wermus Introduction à la logique

Domaine D, niveau II

117. Mme Rieben Psychologie différentielle
124. M. Vinh Bang Diagnostic du raisonnement
125. M. Voelin Travaux pratiques de psychologie génétique et expérimentale 2

III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES ET INSTITUTS

201. M. Girod Sociologie de l'éducation

2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES POST-LICENCE**A. DIPLOMES D'ETUDES AVANCEES**

Ce diplôme répond aux besoins de praticiens désirant prendre connaissance des nouvelles conceptions théoriques, méthodes d'analyse et techniques d'application de la pédagogie et de la psychologie. Sont acceptés comme candidats pour ce diplôme les personnes *ayant une licence universitaire et un minimum de 3 ans de pratique pédagogique* (enseignant, conseiller pédagogique, animateur, administrateur, etc.).

Le diplôme d'études avancées exige *8 crédits* échelonnés sur une ou plusieurs années.

3 options sont offertes aux candidats :

- A.1. DEA avec mention "Développement et planification des systèmes de formation"
- A.2. DEA avec mention "Education des adultes"
- A.3. DEA sans mention spécifique.

A.1. Diplôme d'études avancées avec mention : "Développement et planification des systèmes de formation"

Responsables : M. Michel Carton (bureau 231) et M. Siegfried Hanart (bureau 230)

Parmi ses activités, le secteur "Développement et planification des systèmes de formation" (voir p. 4) a la responsabilité du programme de formation correspondant au Diplôme d'Etudes Avancées avec mention "Développement et planification des systèmes de formation".

Ce diplôme répond aux besoins de personnes qui, de par leurs fonctions en général, souhaitent approfondir leurs connaissances des nouvelles méthodes qui permettent d'analyser le développement des systèmes contemporains de formation et de planifier leur croissance et leur organisation.

Leurs objectifs sont, en particulier, de proposer des instruments pour :

- analyser les rapports entre un système de formation et les autres sous-systèmes existant dans une société;
- étudier les relations entre les différents types et niveaux d'enseignement au sein d'un même système de formation;
- connaître les moyens actuellement utilisés pour contrôler la croissance des effectifs, pour améliorer le fonctionnement et la rentabilité et changer les structures des systèmes de formation.

Le programme d'études de chaque candidat fera l'objet d'une négociation avec le responsable de ce diplôme, en tenant compte des exigences minimales suivantes : (*l'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue de cours – partie IV de cette brochure*).

a) *trois crédits à choix au niveau de la licence parmi les cours suivants :*

- | | |
|----------------------------|---|
| 6. M. Boillat | Organisation, administration et planification de l'éducation en Suisse |
| 14. M. Carton | Organisation de gestion de la formation et systèmes de planification |
| 15. M. Carton | La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse |
| 22. Mlle Dardelin | Education et société I |
| 33. M. Furter | Education comparée I |
| 35. M. Furter et M. Hanart | Méthodologie de la planification de l'éducation |
| 38. M. Hanart | Economie et éducation |
| 41. M. Hutmacher | Education et société 2 |
| 68. M. Stroumza | Education des adultes : aspects socio-économiques |
| 71. M. Zoller | Formation et moyens de communication de masse |

b) *cinq crédits à choix au niveau post-licence*

- | | |
|----------------------------|--|
| 3. M. Auroi | Economie de l'éducation : étude de modèles |
| 200. M. Auroi et M. Carton | Education et développement |

16. M. Carton Organisations de gestion de la formation : étude de cas

17. M. Carton La gestion des systèmes de formation continue : étude de cas

36. M. Furter Le rôle des représentations du futur dans les réformes et dans les innovations éducatives

72. M. Zoller Media et formation des adultes

Note : deux crédits sur ces cinq crédits post-licence peuvent être choisis parmi les enseignements post-licence offerts par d'autres secteurs. Il est également possible, exceptionnellement, d'effectuer un crédit libre sous forme de projet indépendant, selon les intérêts spécifiques d'un candidat au diplôme.

Le premier trimestre est consacré à l'orientation et à l'établissement des programmes de travail des étudiants; les deux autres trimestres, jusqu'à la fin du mois de mai, sont consacrés — dans chaque enseignement — à des travaux individuels ou en groupes, en liaison avec le contenu des cours; le mois de juin est consacré à des séances d'évaluation et de synthèse communes aux différents enseignements du Secteur. Par ailleurs, un certain nombre de journées de travail — en liaison avec les activités de recherche ou d'enseignement du Secteur — sont prévues entre les mois de novembre et de mai.

A.2. Diplôme d'études avancées avec mention "Education des adultes"

Responsables : M. Pierre Dominicé (bureau 355) et M. Johnny Stroumza (bureau 357).

En plus des cours offerts – par ses membres réguliers – dans le cadre de la licence, le secteur “Education des adultes” a la responsabilité du programme de formation correspondant au Diplôme d’Etudes Avancées mention “Education des adultes”.

Ce diplôme s'adresse plus particulièrement aux formateurs d'adultes ou responsables d'une telle formation qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'éducation des adultes.

Les objectifs de cette formation peuvent être résumés comme suit :

- fournir une information sur l'état actuel des connaissances dans le champ de l'éducation des adultes;
 - permettre une réflexion issue de l'expérience pratique des participants;
 - assurer la réalisation d'un travail approfondi sur un thème particulier lié soit à l'intérêt des participants soit aux recherches en cours dans le secteur.

Ce diplôme pourra être obtenu par un candidat licencié ou porteur d'un titre équivalent, qui a un minimum de trois ans de pratique dans le domaine de l'éducation des adultes, dès qu'il aura obtenu 8 crédits (dont 5 post-licence au minimum) sur une ou plusieurs années.

Le programme d'études de chaque candidat fera l'objet d'une négociation avec les responsables du secteur en tenant compte des exigences suivantes :

A. Dans un premier temps, le candidat doit suivre

- ## 1. Les deux cours d'introduction à l'éducation des adultes :

25. M. Dominicé Education des adultes : approche psychosociologique

68. M. Stroumza Education des adultes : aspects socio-économiques

2. *deux cours ou séminaires* choisis parmi les cours offerts au niveau licence par le secteur :

15. M. Carton La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse

20. Mme Darcy de Oliveira Education des adultes : la formation des femmes

26. M. Dominicé et M. Stroumza Education des adultes : évaluation

57. Mlle Poletti Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé

58. Mlle Poletti Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

63. M. Poussière Animation des groupes en formation

69. M. Stroumza Formation ouvrière et syndicale

71. M. Zoller Formation et moyens de communication de masse

B. Dans un second temps, le candidat doit choisir une direction de recherche principale organisée autour de l'un des séminaires post-licences du secteur (voir liste ci-dessous), et construire, en négociation avec l'enseignant responsable de cette direction, un programme de formation équivalent à 4 crédits post-licence :

17. M. Carton La gestion des systèmes de formation continue : étude de cas

21. Mme Darcy de Oliveira Recherche sur "Les Femmes et la formation"

27. M. Dominicé De l'adolescence à la vie adulte

60. Mlle Poletti Formation et soins infirmiers. Le processus de recherche en tant que générateur de théories (Grounded Theory)

64. M. Poussiére Autogestion pédagogique

67. M. Schwartz Education permanente : actions collectives de formation

70. M. Stroumza Méthodologie et étude de cas en éducation des adultes

72. M. Zoller Media et formation des adultes

A.3. Diplôme d'études avancées sans mention spécifique

(l'étudiant choisit un professeur, qui sera responsable de son diplôme)

Le programme d'études dépend des besoins et des intérêts individuels des candidats, qui élaboreront leur programme avec l'aide du professeur responsable de leur diplôme.

B. DIPLOMES AVEC SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1978-79.

3. COURS DESTINES AUX ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Les étudiants licenciés désirant s'inscrire en vue d'un doctorat sont tenus de suivre 3 enseignements — ou d'effectuer 3 travaux de recherche indépendants — au minimum, qui valent 3 crédits pour autant que les examens en soient réussis. Le choix de ces crédits est fait en accord avec un conseiller, membre du corps professoral de la section, chargé d'orienter le candidat et en principe de le suivre ultérieurement dans la rédaction de son projet de thèse. Les crédits requis seraient conçus dans la perspective de la formulation d'un projet de thèse et des moyens requis par ce projet : cours post-licence donnés dans la section, cours offerts dans la Faculté ou dans une autre Faculté, projet indépendant. Le choix de ces crédits faciliterait en outre la constitution d'une commission de thèse.

Des équivalences et des dérogations pourraient être accordées par le conseiller après examen approfondi de la formation et de l'expérience professionnelle antérieure du candidat. L'obtention de ces crédits donne le droit au candidat de présenter un projet de thèse dans les termes prévus par le règlement de doctorat.

4. COURS DESTINES AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, ENFANTIN ET SPECIALISE

(L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue de cours, partie IV de cette brochure.)

Au cours de leur année d'études à la FPSE, les candidats doivent obtenir un total de 7 crédits, qui se composent de la manière suivante :

a) quatre enseignements obligatoires

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 7. M. Boula | Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent |
| 23. Mme Denis | Psychopédagogie I |
| 39. M. Huberman | Pédagogie générale |
| — pour les candidats de l'option A : | |
| 31. Mlle Duparc | Education de la petite enfance |

— pour les candidats de l'option B :

- | | |
|--|--|
| 46. M. Massarenti | Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée |
| b) un cinquième cours à choisir dans la liste ci-dessous : | |
| 8. Mlle Bouvet | Apprendre à parler à l'école : approche clinique du langage oral de l'enfant 1 |
| 10. M. Bronckart | Psychopédagogie de la langue 1 : les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant |
| 28. Mlle Duckworth | Les sciences expérimentales à l'école 1 |
| 30. Mlle Duparc | Biologie et éducation |
| 31. Mlle Duparc | Education de la petite enfance |
| 201. M. Girod | Sociologie de l'éducation |
| 65. Mme Rey-Pinto | Introduction à l'éducation spéciale |
| 121. M. Stucki | Introduction à la psychopathologie de l'enfant |
| c) un sixième enseignement à choisir à la FPSE (en section des sciences de l'éducation ou en section de psychologie) | |
| d) un septième enseignement à choisir dans n'importe quelle faculté (y compris la FPSE). | |

Pour les cours à choix (c et d), le candidat doit obtenir l'accord du professeur concerné, ainsi que celui du président de la section des sciences de l'éducation.

Tous les enseignements (a à d) sont sanctionnés par un examen, un contrôle continu et un travail personnel.

5. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue de cours, partie IV de cette brochure.)

- | | |
|------------------|--|
| 1. Mme Allal | Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage |
| 2. Mme Allal | Evaluation pédagogique |
| 4. M. Bayer | Observation et analyse des processus d'enseignement |
| 6. M. Boillat | Organisation, administration et planification de l'éducation en Suisse |
| 11. M. Bronckart | Introduction aux théories du langage |
| 12. M. Bronckart | Psychopédagogie de la langue 2 |
| 14. M. Carton | Organisation de gestion de la formation et systèmes de planification |
| 33. M. Furter | Education comparée I |

35. M. Furter et M. Hanart	Méthodologie de la planification de l'éducation
38. M. Hanart	Economie et éducation
44. M. Massarenti	La créativité
46. M. Massarenti	Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée
52. Mme Perret- Clermont	Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales
53. Mme Perret- Clermont	Séminaires et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation

IV. Catalogue des cours

- I. Cours offerts par la section des Sciences de l'éducation
- II. Cours offerts par la section de Psychologie
- III. Cours offerts par d'autres facultés et instituts

Pour chaque cours entre parenthèses : domaine et niveau, ou PL (post-licence). Les cours pour lesquels ni domaine, ni niveau, ni la mention PL n'est indiqué, sont destinés à d'autres étudiants (candidats à l'enseignement primaire, enseignants secondaires, etc.).

1. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Mme Allal

1. Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage (C II)

3 h. de cours-séminaire

Pré-requis : un cours de psychologie génétique. 10 crédits en pédagogie ou licence dans une autre discipline.

Examen et comparaison critiques de modèles d'enseignement issus de différentes conceptions théoriques de l'apprentissage. 1. Technique de conception behavioriste (enseignement programmé). 2. Modèles "néo-behavioristes" (pédagogie de la maîtrise, enseignement modulaire). 3. Approches basées sur des théories cognitives et cybernétiques (apprentissage par la découverte, "problem solving", jeux et simulations).

Nombre de places : 25.

Mme Allal

2. Evaluation pédagogique (D II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : Pratique dans le domaine de l'éducation ou No 39 – Pédagogie générale.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation sommative et formative). Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation. Modalités nouvelles de l'évaluation : épreuves à référence critérielle, évaluation des objectifs affectifs et sociaux, formules d'auto-évaluation.

M. Auroi

3. Economie de l'éducation : étude de modèles de planification (PL)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 38 – Economie et éducation (ou équivalent)

Etude des relations réciproques entre développement économique et besoins en éducation-formation à travers certains modèles de planification. Planification dirigée et planification indicative, absence de planification.

M. Bayer

4. Observation et analyse des processus d'enseignement (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : Une année d'études universitaires

Définitions opérationnelles et études empiriques de la conduite d'enseignement. Les techniques d'observation dans les classes. Recherches sur l'évaluation et la formation des enseignants.

M. Bayer

5. Méthodes de recherche en éducation (D II)

2 h. de cours + 2 h. de travaux pratiques

Pré-requis : Une année d'études universitaires

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. Méthodologie de l'observation. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Les schémas de recherche. Introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

T.P. : Analyse critique de recherches publiées.

M. Boillat

6. Organisation, administration et planification de l'éducation en Suisse (B I)

2 h. de cours-séminaire

Etude des déterminants constitutionnels, organisationnels et administratifs des politiques de l'éducation en Suisse (contexte fédéral de l'Etat). Analyse de leurs conséquences sur les mécanismes, les processus et les instruments de la planification.

Le cours est structuré par l'examen des grands thèmes actuels de la politique éducative aux niveaux cantonal, inter-cantonal et fédéral.

Un accent particulier sera mis cette année sur l'analyse des processus de régionalisation (au sens supra et infra-cantonal) des politiques éducatives; les travaux des étudiants pourront porter plus particulièrement sur ce complexe de problèmes et ceci notamment en relation avec les enseignements Nos 14 et 35.

M. Boula

7. Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent (A I)

2 h. de cours + 3 h. de séminaire

Le développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent, dès la naissance, et durant les années préscolaires et scolaires, dans son interaction constante avec son milieu ambiant, à travers les théories du développement (psychomoteur et cognitif), mais essentiellement à travers les différentes théories du développement affectif (Freud, Spitz, Bowlby, Klein, Erikson, Winnicott, etc.).

Attitudes et contre-attitudes de l'enseignant face aux différents groupes d'enfants. Notions théoriques concernant la dynamique des groupes scolaires. Relation socio-affective entre enseignants et enseignés. Inhibition intellectuelle, ses causes : investissement de la connaissance pendant la période scolaire.

Mlle Bouvet

8. Apprendre à parler à l'école : approche clinique du langage oral de l'enfant 1 (C I)

2 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques, *tous les 15 jours*

Ce cours est un cours de psychopédagogie de la langue maternelle basé sur l'observation et l'interprétation des productions de l'enfant, à travers un cadre théorique. Prise de conscience des différences entre enfants au niveau de leurs productions linguistiques. Prévention de l'échec scolaire dès le début de la scolarité par une pédagogie adaptée de la langue orale. Relations entre le langage oral et le langage écrit.

Mlle Bouvet

9. Apprendre à lire et à écrire à l'école : approche clinique du langage écrit de l'enfant 2 (C II)

2 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques, *tous les 15 jours*

Pré-requis souhaité : No 8 – Approche clinique du langage oral de l'enfant 1

Ce cours est un cours de psychopédagogie de la langue écrite qui n'est pas un simple codage de la langue orale. Etude du fonctionnement de la langue écrite. Analyse du système orthographique du français. Observation d'enfants en train de lire et analyse de leurs productions écrites. Etude des processus d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe. Prévention de l'échec scolaire par une pédagogie adaptée de la langue écrite.

M. Bronckart

10. Psychopédagogie de la langue 1 : les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

Analyse des étapes de l'acquisition du langage chez un enfant normal. Mise en évidence des procédures utilisées par les sujets de 3 à 15 ans pour comprendre, produire et maîtriser les différentes structures de la langue. Réflexion et discussion sur l'insertion de ces données dans la pratique pédagogique de l'enseignant.

Le séminaire sera organisé sur un thème choisi par les étudiants (exemples : approche socio-linguistique de l'acquisition, norme et pathologie du langage, le langage et l'organisation du comportement, etc.).

M. Bronckart
(avec la participation de L. Prieto et U. Windisch)

11. Introduction aux théories du langage (C II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Présentation des trois groupes de théories du langage qui exercent actuellement une influence sur l'élaboration des programmes et méthodes d'enseignement de la langue maternelle : le courant linguistique, avec les théories structuralistes, génératives et énonciatives, le courant psychologique, essentiellement behavioriste, et les élaborations psycholinguistiques contemporaines.

M. Bronckart

12. Psychopédagogie de la langue 2 : problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement des langues (C II)

2 h. de cours-séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pré-requis : No 10 – Psychopédagogie de la langue 1
No 11 – Introduction aux théories du langage

Problématique générale de la recherche en psycholinguistique appliquée. Discussion de la nature des données linguistiques et psycholinguistiques. Définition d'un axe de recherche pédalinguistique, et de son impact au niveau des programmes et des méthodes. Les finalités possibles de l'enseignement de la langue maternelle au primaire et au secondaire. Analyse du matériel d'enseignement de la langue maternelle, notamment des grammaires.

M. Brun

13. Psychopédagogie des mathématiques (C II)

2 h. de cours-séminaire + 1 h. de travaux pratiques sur le terrain.

Pré-requis : No 109 – Psychologie génétique et expérimentale 1, ou No 126 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Etude générale des rapports entre la psychologie et l'épistémologie génétiques et la pédagogie des mathématiques.

Présentation de recherches sur les procédures d'acquisition de quelques notions mathématiques élémentaires chez l'enfant.

M. Carton

14. Organisations de gestion de la formation et systèmes de planification (B II)

3 h. de cours-séminaire

Etude générale des modes de fonctionnement des organisations de gestion de la formation dans le cadre de différents systèmes de planification, l'accent étant mis sur les modes de planification décentralisée. Dans cette optique, étude de l'approche systémique comme substitut à l'approche planificatrice et étude de la théorie des organisations — considérées comme des systèmes — appliquées aux administrations (scolaires en particulier) et aux entreprises (faisant de la formation continue).

N.B. Des thèmes relevant de la problématique de ce cours sont repris dans les cours No 6 et 35 ainsi que dans le séminaire post-licence No 16.

M. Carton

15. La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse (B II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis (ou co-requis) souhaité : No 68 – Education des adultes : aspects socio-économiques

Alors que le cours No 14 aborde les questions de gestion dans une optique générale, le présent cours les aborde à propos d'organisations et de terrains particuliers : il s'agit d'analyser les modes de négociation utilisés par les partenaires sociaux dans l'entreprise pour la gestion de la formation continue, dans le cadre de la loi de 1971 en France, du congé-formation en République fédérale d'Allemagne et des 150 heures en Italie. Les modalités de réponse du système public de formation aux demandes provenant des syndicats feront l'objet d'une attention particulière. La question du congé-formation en Suisse sera abordée en tenant compte de l'étude des pays voisins, l'accent étant particulièrement mis sur la situation à Genève.

M. Carton et Mlle Fibbi

16. Organisations de gestion de la formation et systèmes de planification : étude de cas sur les districts scolaires (PL)

2 h. de séminaire

C'est dans le cadre de la problématique de la planification décentralisée qu'est abordée l'étude de quelques expériences de districts scolaires comme mode de gestion locale et participative de l'éducation.

Ce séminaire s'adresse en priorité aux personnes engagées dans la recherche et/ou une pratique sur ce terrain; il s'organisera autour de journées de travail dont le rythme sera déterminé avec les participants.

17. La gestion des systèmes de formation continue : étude de cas sur la formation des travailleurs étrangers (PL)

2 h. de séminaire

Portant sur des terrains genevois (alphabétisation, rattrapage scolaire, formation professionnelle), ce séminaire s'adresse particulièrement aux personnes actives sur ces terrains (formateurs) et/ou engagées dans la recherche.

L'objectif du travail est de permettre une meilleure connaissance de programmes de formation d'adultes situés dans un cadre syndical et mettant en relief les problèmes pratiques posés aux enseignés, aux formateurs et à leurs organisations par la mise en oeuvre de la formation continue.

N.B. Ce séminaire complète également le cours No 69.

Mme Chatelanat

18. Handicap et prévention dans la petite enfance (A II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Etude de problèmes soulevés par des mesures de prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge éducative des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés. Analyse de facteurs à risques.

Mme Chatelanat, M. Pingeon et Mme Rey

19. Education spéciale : problèmes d'intégration (C II)

2 h. de séminaire

Ce séminaire a pour objectif d'éclairer le problème de l'intégration et de la ségrégation dans la prise en charge de diverses catégories de déviances ou handicaps à différents âges, selon trois approches :

- apports théoriques des co-animateurs,
- échanges sur les expériences des participants au séminaire,
- expériences pratiques présentées par des praticiens extérieurs.

Mme Darcy de Oliveira

20. Education des adultes : la formation des femmes (B II)

3 h. de séminaire

Formation en situation permettant l'approche et l'analyse des projets de formation des femmes. Désoccultation des modèles culturels et sociaux véhiculés dans ces projets tant sur le plan social que psychologique. Besoin de travail et besoin de culture. Interrogation sur les déterminants institutionnels de la condition féminine. Nombre de places : 20.

Mme Darcy de Oliveira

21. Education des adultes, étude de cas. Recherche sur "les Femmes et la formation" (PL)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 20 – Education des adultes : la formation des femmes

Recherche visant à une clarification des problèmes rencontrés par les femmes en matière de formation (lieux de formation et pédagogie, processus d'apprentissage). La recherche comprend dans sa phase finale l'élaboration d'outils théoriques.

Mlle Dardelin

22. Education et société 1 (B I)

2 h. de cours

Sensibilisation aux rapports école-société, à partir de l'observation, par les participants, de données concrètes; introduction à la dimension sociétale qualitative de l'éducation, par l'étude de thèmes repérés dans des contextes culturels différents. Travail par observations sur le terrain, exercices pratiques et exposés magistraux.

Mme Denis et ass.

23. Psychopédagogie 1 (C I)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire + 2 h. de recherche

Cours : Introduction aux aspects cognitifs de la psychopédagogie. Quelques thèmes de la théorie de Piaget et leur signification pédagogique. Intégration de la théorie dans la pratique à travers des expériences concrètes présentées par des praticiens, par des films, etc. Familiarisation avec la méthode clinique au cours d'exercices pratiques (5-6 séances par étudiant).

Séminaires : Approfondissement de thèmes spécifiques concernant les relations entre l'enfant et son milieu scolaire ou extra-scolaire. Communication, moyens audio-visuels et mass media (J.-F. Bourquin). L'expression (M.-D. Frésard). L'intelligence (M. Joz-Roland). Les thèmes du séminaire de G. Meier seront annoncés ultérieurement.

Recherche (pour quelques candidats seulement) : Initiation à la recherche et formation à une attitude critique, à travers un travail expérimental dont la problématique est en rapport avec le séminaire.

Mme Denis

24. Psychopédagogie 2 (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 23 – Psychopédagogie 1

Les parents, l'éducation des enfants et l'école sous l'angle du développement cognitif. Analyse de quelques projets de participation des parents à l'école. Etude d'ex-

périences concernant la formation des parents. Les étudiants auront à effectuer un travail de recherche en petits groupes à partir de questions concrètes définies par eux-mêmes et s'inscrivant dans le thème général des relations entre la famille et l'école.

M. Dominicé

25. Education des adultes : approche psychosociologique (B II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : expérience dans un des secteurs de l'éducation des adultes

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. La notion d'adulte : cycles de vie, rôles sociaux et développement psychologique (affectif et cognitif). Caractéristiques psychosociologiques des adultes selon les lieux et les programmes de formation : analyse des besoins et des modes de participation des adultes à leur formation.

M. Dominicé et M. Stroumza

26. Education des adultes : évaluation (D II)

3 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 68 – Education des adultes, aspects socio-économiques, et
No 25 – Education des adultes, aspects psychosociologiques, ou
No 2 – Evaluation pédagogique

Les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Les problèmes méthodologiques posés par l'évaluation pédagogique en milieu adulte. Plans de recherche et techniques relatives aux divers processus d'évaluation. Recherches contemporaines en la matière. Le semestre d'été sera consacré à la réalisation par groupes d'une évaluation d'activité éducative offerte à des adultes.

M. Dominicé

27. De l'adolescence à la vie adulte (PL)

2 h. de séminaire + journée d'étude en collaboration avec d'autres enseignements du programme post-licence du secteur Education des Adultes.

Pré-requis : No 25 – Education des adultes : approche psychosociologique, et
No 68 – Education des adultes : aspects socio-économiques

Ce séminaire fonctionnera par petits groupes de travail, centrés sur une analyse des processus de formation qui caractérisent le passage de l'adolescence à la vie adulte, en vue d'un approfondissement théorique de ces deux notions. Etude de textes et de recherches récentes en la matière. Exploration de pistes de recherche avec apport de données empiriques.

Mlle Duckworth

28. Les sciences expérimentales à l'école 1 (C I)

2 h. de cours-séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Ce cours dépend de la possibilité pour chaque étudiant de travailler chaque semaine avec des enfants. Les étudiants feront eux-mêmes des expériences en sciences pour se "regarder apprendre". Préparation des activités à faire faire aux enfants; analyse de ce que veulent dire "apprendre" et "connaître" en sciences.

Mlle Duckworth

29. Les sciences expérimentales à l'école 2 (C II)

2 h. de cours-séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pré-requis : No 23 – Psychopédagogie 1 ou connaissances équivalentes

Les étudiants feront eux-mêmes des expériences en sciences pour se "regarder apprendre". Familiarisation avec plusieurs programmes des sciences expérimentales pour l'école; essais pédagogiques auprès des enfants; analyse de ce que veulent dire "apprendre" et "connaître" en sciences, surtout en se référant au travail de J. Piaget.

Mlle Duparc

30. Biologie et Education (C I)

1 h. de cours + 1 h. de cours-séminaire

a) *Le problème biologique de l'éducation*

1 heure de cours

Réflexion sur le problème "hérité-milieu" et prise de conscience de ses implications pédagogiques.

b) *L'enfant et la nature*

1 heure de cours-séminaire

Didactique des sciences naturelles : Comment développer l'observation et le raisonnement scientifique de l'enfant en partant de ses intérêts spontanés.

Mlle Duparc

31. Education de la petite enfance (C I)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Initiation aux grands problèmes de l'éducation préscolaire en relation avec le développement psychologique de l'enfant.

Mlle Duparc

32. Tendances actuelles de l'éducation préscolaire (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 31 – Education de la petite enfance

Les lignes de force de l'évolution pédagogique au niveau préscolaire. Bilan des expériences actuelles. Prospective.

M. Furter

33. Education comparée 1 : Introduction à une méthode contextuelle (B I)

1 h. de cours + 2 h. de travaux pratiques, *tous les quinze jours*

Afin de pouvoir interpréter ce qui apparaît dans toutes les sociétés contemporaines comme une véritable "explosion éducative", nous étudierons les principaux facteurs internationaux et nationaux qui expliquent les convergences et les différences des "sous-systèmes" éducatifs nationaux qui se sont ainsi constitués. Comme ce phénomène ne se traduit pas seulement par une exigence quantitative pour davantage d'éducation, mais par une *diversification qualitative* des demandes pour *d'autres formes de formation*, nous nous attacherons à déterminer quelles sont les fonctions que les divers groupes d'acteurs sociaux attribuent à la formation dans différents contextes.

M. Furter

34. Education comparée 2 : les systèmes éducatifs contemporains entre l'uniformité et la différence (B II)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 33 – *Education comparée 1*

Etant donné la tendance de la plupart des Etats à coordonner et à intégrer la multiplicité des offres contemporaines en formation dans des ensembles fortement structurés, cet enseignement devra permettre d'identifier et d'apprécier l'importance relative des différents éléments (juridiques, administratifs, infrastructurels, d'organisation des études, des personnels enseignants, etc.) dans la constitution de ces "sous-systèmes" nationaux de formation. Cette initiation à la pratique de l'analyse systématique des offres en éducation servira de base pour introduire aux différentes méthodes utilisées dans l'éducation comparée pour prendre conscience de ses enjeux théorico-pratiques. Le comparatiste doit-il s'efforcer de réduire la diversité en insistant sur les convergences qui rapprochent ou, au contraire, contribuer à la lutte contre l'ethnocentrisme, en montrant la valeur épistémologique des différences ?

CE SEMINAIRE NE SERA PAS DONNÉ EN 1978 - 1979.

M. Furter et M. Hanart (en collaboration avec l'IUED)

35. Méthodologie de la planification de l'éducation : les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation (D II)

3 h. de séminaire *tous les 15 jours* + journées d'étude dans une région

Les méthodes et les modèles qu'utilisent habituellement les planificateurs tendent aussi bien à minimiser les disparités entre les régions qu'à sous-estimer la part de la demande en formation qui reste insatisfaite. Il s'agira, d'une part, de voir comment

l'analyse des revendications des mouvements régionaux peut enrichir le diagnostic d'une situation et, d'autre part, à quelles conditions une stratégie de réduction des déséquilibres entre régions conduit à modifier les processus de planification en obligeant à tenir compte de la décentralisation, de la régionalisation et de la participation des populations intéressées aux décisions.

Le cadre théorique de cette approche régionale sera développé et discuté pendant le premier trimestre avec l'ensemble des participants. Pendant les deux autres trimestres, deux groupes seront constitués :

- l'un, plus particulièrement destiné aux étudiants de l'IUED et aux étudiants intéressés par les pays en voie de développement, se concentrera sur quelques expériences de planification régionale en Amérique latine et en Afrique;
- l'autre continuera le travail commencé en 1977-1978 sur le futur canton du Jura ou sur une autre région suisse définie par la LIM.

N.B. Des thèmes relevant de la problématique de ce cours sont repris dans les cours Nos 6 et 14.

M. Furter

36. Le rôle des représentations du futur dans les réformes et dans les innovations éducatives (PL)

3 h. de séminaire *tous les quinze jours* + participation à un colloque international sur l'utopie

Il s'agira tout d'abord d'élaborer un cadre théorique afin de préciser les rapports de la réflexion critique, de la pensée idéologique et de l'activité de l'imagination dans les pratiques de formation et la justification de leur développement. La dimension historique de cette problématique sera examinée à partir de quelques cas significatifs, choisis par les participants, de réformes ou de mouvements de rénovation éducatives. Une attention particulière sera apportée à l'étude de ces rapports dans des situations "révolutionnaires" du passé et du présent. Enfin, une place importante sera faite à l'analyse de l'inspiration utopique et de la fonction idéologique dans l'élaboration de modèles éducatifs alternatifs, dans l'application de la prospective et de la futurologie, dans les méthodes de planification de l'éducation et dans les mouvements de contestation contemporains.

M. Goy

37. Didactique des sciences (C II)

2 h. de cours-séminaire

Etude pratique des problèmes liés à l'enseignement des sciences au niveau des élèves de la scolarité obligatoire.

M. Hanart

38. Economie et éducation (B II)

2 h. de cours-séminaire

Le rôle de l'économie dans l'analyse des systèmes de formation. Relations avec la demande externe et efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production. Pratique de l'analyse des coûts en éducation à travers des exemples pratiques.

M. Huberman

39. Pédagogie générale (B I)

4 h. de cours-séminaire

Cours thématique intégrant l'apport de la psychologie, la sociologie et l'anthropologie sociale. Les thèmes suivants seront abordés : objectifs et fonctionnement de l'institution scolaire, égalité des chances de formation, rôle et carrière de l'enseignant, bases théoriques des méthodes actives.

M. Huberman

40. Bases théoriques et pratiques de l'éducation "active" (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : — un cours dans le domaine de la psychologie cognitive (p. ex. No 23

- Psychopédagogie 1, ou No 109 — Psychologie génétique et expérimentale 1) et
- un cours dans le domaine de la psychologie de l'affectivité (p. ex. No 7 — Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent, ou No 110 — Psychologie du développement de la personnalité)

Etude des théories d'apprentissage et de motivation sous-jacentes aux méthodes actives. Analyse des conditions d'organisation scolaire qui facilitent l'individualisation de l'enseignement. Analyse de cas concrets.

Cours limité à 14 participants; priorité aux enseignants titulaires d'une classe.

M. Hutmacher

41. Education et société 2 (B II)

2 h. de cours

Objectifs

1. Présenter aux étudiants un cadre conceptuel des sciences sociales et des outils d'analyse appropriés pour une étude globalisante des situations éducatives et pour une analyse des rapports entre les théories, discours, institutions et pratiques éducatives d'une part, et la société dans laquelle ils sont insérés d'autre part.
2. Initier les étudiants à une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Mlle Kamii

42. Bases théoriques de l'éducation préscolaire 1 (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis ou co-requis : No 109 — Psychologie génétique et expérimentale 1, ou No 23 — Psychopédagogie 1

Analyse des bases théoriques de l'éducation préscolaire (en général) et de l'éducation compensatoire (en particulier). Réflexion sur les objectifs et les présupposés théoriques des activités, des exercices et du matériel utilisé en classe. Accent mis sur la théorie de Piaget et les principes pédagogiques qui en découlent.

Mlle Kamii

43. Bases théoriques de l'éducation préscolaire 2 (C II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 42 — Bases théoriques de l'éducation préscolaire 1

Analyse approfondie des méthodes en éducation préscolaire (en général) et en éducation compensatoire (en particulier). L'utilisation de la vidéoscope, dans différentes activités, permet la réalisation d'un travail authentique. Accent mis sur la théorie de Piaget et sur les interventions de l'enseignant en fonction objectifs fixés et des conduites de l'enfant.

A. Massarenti

44. La créativité (A II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

La "créativité" en tant que phénomène. Etudes des recherches anglo-saxonnes et françaises confrontées à nos propres investigations dans le domaine. Discussion et description des voies qui s'ouvrent tant sur le plan de la pseudo-créativité que sur la "créativité" elle-même.

M. Massarenti

45. Méthodes de prise en charge, organismes et institutions pour la déficience mentale (C II)

2 h. de séminaire

- Etude comparative des structures de prise en charge à partir de la situation genevoise;
- analyse critique des objectifs et conceptions éducatives;
- échanges avec des praticiens et responsables de prises en charge.

M. Massarenti

46. Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée (D I)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire et travaux pratiques

Rôle, méthodes et outils de la pédagogie expérimentale. Applications pratiques, en particulier dans le domaine de l'évaluation et de la docimologie. Le cours englobe également les notions de schémas expérimentaux, l'information et son traitement, la critique et la correction des instruments utilisés.

M. Mengal

47. Statistique 1 (D I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Statistique descriptive à une et deux variables. Eléments de calcul des probabilités. Mécanismes généraux d'inférence statistique. Méthodes d'ajustement à une distribution théorique.

M. Mengal

48. Statistique 2 (D II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : No 47 – Statistique 1

Statistique inférentielle à une et deux variables. Méthodes d'estimation et d'épreuve d'hypothèses. Analyse univariée.

M. Pantillon et ass.

49. Philosophie de l'éducation 1 : une philosophie de l'éducation, pour quoi faire ? (B II)

2 h. de séminaire

Pré-requis : bonne expérience pratique et formation pédagogique théorique

Interrogation critique et réflexion fondamentale commune au sujet de l'éducation, entreprises à la lumière de l'expérience et de la formation des participants d'une part, de quelques textes stimulants d'autre part. A travers une telle approche, les participants sont appelés à faire eux-mêmes acte de philosophe de l'éducation. Ce séminaire vise également à transformer l'acte éducatif lui-même par le biais d'une auto-éducation des éducateurs.

M. Pantillon et ass.

50. Philosophie de l'éducation 2 : la problématique du changement en éducation (B II)

2 h. de séminaire

Pré-requis : bonne expérience pratique et formation pédagogique théorique; souhaité : No 49 – Philosophie de l'éducation 1

Ce séminaire permet soit d'approfondir et de poursuivre la réflexion et les échanges amorcés lors du séminaire "Philosophie de l'éducation 1" et des journées d'étude 1977-78 consacrées à "*l'apport d'éducations parallèles à la problématique du changement en éducation*" (Krishnamurti, Mao, Steiner), soit de participer à une interrogation fondamentale sur le thème "*la vie, le changement en éducation et nous*" conduisant à la mise sur pied d'une ou de plusieurs journées d'étude (thèmes prévus : "la naissance, l'éducation et nous", "la vie menacée sur notre planète, l'éducation et nous", etc.).

Mme Perret-Clermont

51. Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage (B I)

2 h. de cours-séminaire

Dans le cadre d'une approche pédagogique générale, présentation de contributions spécifiques de la psychologie sociale à la problématique de l'échec scolaire. Ce cours d'introduction abordera notamment : l'étude des mécanismes sociaux en jeu dans le développement cognitif et l'intégration scolaire et sociale de l'élève; les modalités et les conséquences de l'interaction enseignant-enseigné; une approche psycho-sociologique des théories de l'intelligence et de la notion de "handicap" socio-culturel; l'intégration scolaire des enfants étrangers.

CE COURS NE SERA PAS DONNÉ EN 1978 - 1979.

Mme Perret-Clermont

52. Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales (B II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours procède à l'examen de travaux psycho-sociologiques, théoriques et expérimentaux pouvant contribuer à l'analyse de la fonction enseignante et à l'étude de ses modalités d'exercice avec leurs conséquences du point de vue des enseignés. Il comprend notamment l'abord des points suivants :

- L'insertion sociale et institutionnelle de l'enseignant; son évolution; les rôles implicites et explicites qui sont attribués à l'enseignant dans les rapports sociaux qu'il entretient avec les différents agents sociaux (enseignés, familles, corps professionnels, autorités, etc.);
- les différentes modalités d'exercice de la fonction enseignante; cohérence et ambiguïté de la fonction; les conflits de rôles;
- les conséquences du point de vue des enseignés.

Ceci devrait permettre d'avancer à la fois dans une compréhension des difficultés quotidiennes de l'enseignant et dans une réflexion fondamentale sur l'acte éducatif et son institutionnalisation.

Mme Perret-Clermont

53. Séminaires et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation (B II)

2 h. de cours-séminaire ou de travaux pratiques

Pré-requis : No 51 – Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage ou

No 52 – Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales ou

No 101 – Introduction à la psychologie sociale expérimentale ou

No 102 – L'articulation psycho-sociologique et les relations entre groupes ou

équivalences à discuter

Initiation systématique à l'investigation dans le domaine de la psychologie sociale de l'éducation avec la participation à des recherches.

Thèmes principaux :

1. Interaction entre enfants et développement cognitif : analyse expérimentale de pratiques pédagogiques telles que le travail par groupes et l'enseignement mutuel.
2. Représentations sociales, communication culturelle et identité scolaire : analyse de l'insertion sociale et scolaire de l'élève et en particulier du cas des enfants immigrés.
3. Les représentations de l'univers scolaire chez les enseignants.

M. Pingeon

54. Déviances comportementales et pratiques éducatives 1 (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

- Constellation familiale et déviance;
- problématique des groupes substitutifs;
- les carences relationnelles et leurs incidences;
- déviances réactionnelles et occasionnelles;
- dispositions et modes d'organisation caractériels;
- comportements relevant d'états pré-névrotiques.

Chacun des thèmes traités théoriquement fera l'objet d'une réflexion psycho-éducative.

M. Pingeon

55. Déviances comportementales et pratiques éducatives 2 (C II)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire facultatif

Pré-requis ou co-requis : No 54 – Déviances comportementales 1 ou pratique dans le domaine de l'éducation

- Etude des concepts de déviance, désaccord, différence;

– étude taxonomique de l'inadaptation;

– la délinquance juvénile;

– réflexion sur la violence;

– approche de la toxicomanie;

– déviances comportementales relevant d'états pré-psychotiques;

– analyse de l'équipe pluridisciplinaire.

Chacun des thèmes traités théoriquement comportera une réflexion psycho-éducative incluant une étude de certaines structures de prise en charge et de leurs objectifs.

M. Piron

56. Psychopédagogie – aspects affectifs (A I)

2 h. de séminaire

Pré-requis : expérience de l'enseignement

Sensibilisation à l'importance de la dimension affective dans la vie ordinaire et à ses intrications avec la cognitivité. Réflexion sur les mécanismes affectifs jouant un rôle dans la vie quotidienne de l'enseignant, notamment dans ses rapports avec les élèves, les collègues, les parents et les supérieurs hiérarchiques. (Nombre de participants limité à 15 personnes.)

Mlle Poletti

57. Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé (B II)

2 h. de cours

(Ce cours est donné en alternance avec le cours No 59.)

Historique, analyse et comparaison critique des systèmes de formation des travailleurs de la santé en Suisse et à l'étranger. Développement de ces professions, apparition de nouveaux rôles professionnels, étendues et perspectives de développement.

Mlle Poletti

58. Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers (C II)

2 h. de cours

Pré-requis : formation en soins infirmiers

(Ce pré-requis est négociable pour d'autres étudiants intéressés.)

Etude des bases théoriques des soins infirmiers. Analyse des éléments à prendre en considération dans l'enseignement des soins infirmiers au niveau du contenu, de l'enseigné, de l'enseignant et du contexte dans lequel cet enseignement est donné.

Mlle Poletti

59. Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers (D II)

2 h. de cours

(Ce cours est donné en alternance avec le cours No 57. IL NE SERA PAS OFFERT CETTE ANNEE.)

Pré-requis ou co-requis : No 58 – Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

Ce cours est une suite logique qui analyse les problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers. Il amorce l'étude des solutions qu'on peut apporter à ces problèmes par une méthodologie appropriée.

Mlle Poletti

60. Formation et soins infirmiers. Le processus de recherche en tant que générateur de théories (Grounded Theory) (PL)

2 h. de séminaire + 1 à 2 journées de travail plus intensif

Ce groupe fonctionnera comme un groupe de travail. Il sera limité à un petit nombre de participants. Le cours est particulièrement recommandé surtout aux étudiants qui envisagent un mémoire de licence dans le domaine "Formation et soins infirmiers".

Cependant d'autres étudiants sont acceptés.

Mme Posternak

61. Intégration socio-économique des handicapés mentaux. Problèmes d'éthique posés par la déficience mentale (B I)

2 h. de cours + 2 h. de séminaire facultatif (pour un groupe restreint)

Examen approfondi des sujets traités.

M. Poussière et ass.

62. Formation et relation pédagogique (B I)

3 h. de séminaire (+ 3 jours dans l'année)

Objectif : permettre aux personnes s'interrogeant sur la relation formateur-formé (en particulier la relation maître élève) d'approfondir la perception de leurs attitudes dans la situation de formation et d'élucider les phénomènes propres au fonctionnement du groupe (déterminants psychologiques, institutionnels, etc.).

Démarche : étude de cas; analyse de fonctionnement du groupe; jeux de simulation, etc.

M. Poussière

63. Animation des groupes en formation (D II)

3 h. de séminaire

Pré-requis ou co-requis : No 25 – Education des adultes, approche psychosociologique, et No 68 – Education des adultes, aspects socio-économiques

Démarche d'évolution personnelle

Objectifs : donner aux participants la possibilité de réfléchir : aux problèmes psychologiques, micro-sociaux et institutionnels relatifs aux perceptions interpersonnelles, au statut de l'animateur, à l'organisation de l'animation. L'apprentissage des techniques et la réflexion sur les attitudes (relation théorie-pratique) sont étroitement liés à la résolution des problèmes d'animation. Le séminaire est le lieu privilégié de la pratique et de l'observation.

M. Poussière et ass.

64. Autogestion pédagogique – Etude de cas (PL)

3 h. de séminaire

Pré-requis : – Expérience professionnelle

– Formation à l'animation

– Démarche d'évolution personnelle

a) L'étude théorique et pratique des conditions requises pour la mise en autogestion d'un lieu de formation public ou privé est tout d'abord effectué sur la base de relations d'expériences en cours. Elle se propose de déboucher sur la prise en charge par les participants de leur propre formation dans le cadre même du séminaire.

b) Dans le cadre de ce séminaire, il est possible de créer un sous-groupe de travail centré sur un approfondissement de la problématique autogestionnaire (Recherches, Observations, Expérience pratique dans un cadre de formation fonctionnant en autogestion, etc.).

Mme Rey-Pinto

65. Introduction à l'éducation spéciale (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pourquoi une éducation pour handicapés ? Mythes et réalités. Objectifs, buts, méthodes de l'éducation spécialisée. Nature et besoins du déficient mental. Etude des insuffisances globales et électives. Différents degrés du retard et leurs causes. Environnement et handicap : l'enfant dans sa famille, à l'école, en institution. Apport des méthodes pédagogiques nouvelles et perspectives d'intégration.

Mme Rey-Pinto

66. Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale (D II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pré-requis : No 39 – Pédagogie générale et No 65 – Introduction à l'éducation spéciale

Légitimité, efficacité et validité des méthodes d'observation. Apport de la médecine à l'observation. Prise d'information et buts de l'observation. Utilisation à des fins pratiques. Formes et types d'observation. Le travail-production réalisé dans le temps. Son évaluation. Niveau évolutif d'une réaction. Plan d'observation. Utilisation de l'apport de divers spécialistes (médecin, psychologue, éducateur, enseignant) en vue d'une évaluation globale. Evaluation de l'action pédagogique. Modèles de "grilles" : présentation et étude critique. Séances de synthèse : bilan des observations de l'équipe pluridimensionnelle.

M. Schwartz

67. Education permanente : actions collectives de formation (PL)

4 h. de cours-séminaire

Pré-requis : No 25 – Education des adultes, approche psychosociologique
No 68 – Education des adultes, aspects socio-économiques

Il ne s'agit pas d'un enseignement donné lors d'un séminaire, mais d'une offre de supervision ou d'encadrement d'un travail individuel portant sur une action collective de formation d'adultes. L'étudiant doit soit participer en tant que formateur à une action collective de formation d'adultes, soit élaborer avec l'aide de l'enseignant un dossier critique sur une action collective de son choix. Cette formule de travail convient également aux étudiants de licence désireux d'effectuer un projet indépendant ou un mémoire de licence.

M. Stroumza

68. Education des adultes : aspects socio-économiques (B II)

3 h. de cours-séminaire

Après une définition générale de l'éducation des adultes, un cadre méthodologique est développé pour permettre l'analyse des fonctions et contraintes politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation d'éducation des adultes. Un accent particulier est porté sur la relation qui lie la formation, la qualification et l'emploi.

Le semestre d'été est consacré à l'étude, par groupes, des contraintes et fonctions d'une situation éducative précise, et de leurs relations à la stratégie de formation utilisée.

M. Stroumza et ass.

69. Formation ouvrière et syndicale (C II)

2 h. de séminaire

Pré-requis : No 25 – Education des adultes : approche psychosociologique
No 68 – Education des adultes : aspects socio-économiques

Une première partie, théorique, de ce séminaire est consacrée à la définition de l'éducation ouvrière, à l'étude de ses finalités, structures, contenus et méthodes. La formation syndicale est située dans le cadre de l'éducation ouvrière. Dans une seconde partie, on illustre les réflexions théoriques par l'analyse d'une ou plusieurs expériences concrètes de formation.

M. Stroumza et M. Dominicé

Education des adultes : évaluation (D II)

(voir cours No 26)

M. Stroumza et ass.

70. Méthodologie et étude de cas en éducation des adultes (PL)

3 h. de séminaire

Pré-requis : No 25 – Education des adultes : approche psychosociologique
No 68 – Education des adultes : aspects socio-économiques
No 69 – Formation ouvrière et syndicale
No 26 – Education des adultes : évaluation

Ce séminaire de recherche est construit autour de la réalisation d'une étude de cas. Un accent particulier est donné à la méthode d'analyse utilisée. La participation, le thème exact de l'étude de cas, le rythme de travail de ce séminaire, feront l'objet d'une négociation entre les intéressés et l'enseignant durant le mois de novembre.

M. Zoller

71. Formation et moyens de communication de masse (B II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis ou co-requis : No 25 – Education des adultes : approche psychosociologique ou
No 68 – Education des adultes : aspects socio-économiques

Présentation des principales fonctions des mass media dans le champ culturel et social : insuffisances de l'étude des effets. Les attitudes des participants face à la presse, la radio, la télévision; groupes socio-culturels et accès aux contenus des medias; exemples de stratégies de formation à l'aide de la télévision.

Le projet de l'éducation permanente dans ses rapports avec le système des media.

M. Zoller

72. Media et formation des adultes (PL)

3 h. de séminaire

Pré-requis ou co-requis : No 71 – Formation et moyens de communication de masse

Etude de cas sur la presse, la radio ou la télévision dans la perspective de la formation des adultes. Méthodologie et analyse de contenu.

2. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

M. Baumann

100. Anatomie et physiologie du système nerveux (A I)

2 h. de cours

Ce cours a pour objectif de donner une vue d'ensemble du fonctionnement du système nerveux. L'accent est mis sur les principes de base présentés dans un ordre logique qui donnent à l'étudiant la possibilité de comprendre les fonctions complexes du système nerveux. Les principaux sujets traités sont : fonction du neurone, interaction intra-neurones, physiologie sensorielle et motrice, physiologie du cortex cérébral, sommeil, mémoire et émotions. L'anatomie est traitée uniquement dans la mesure où elle est indispensable à la compréhension de la fonction du système nerveux.

M. Doise

101. Introduction à la psychologie sociale expérimentale (B I)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Présentation de quelques domaines de la psychologie sociale expérimentale : théorie de l'influence sociale; théorie de l'équilibre cognitif; l'étude de la soumission à l'autorité; le phénomène de la polarisation collective; interaction sociale et développement cognitif; méthodes en psychologie sociale expérimentale.

M. Doise

102. L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes (B II)

2 h. de cours

Limites des explications psychologiques et sociologiques. Présentation de l'approche psychosociologique. Etude expérimentale des relations entre groupes.

M. Flückiger

103. Travaux pratiques de psychologie génétique et expérimentale 1 (D I)

1 h. de cours + 2 h. de travaux pratiques

Pré-requis : Statistiques élémentaires et connaissance de l'anglais

Semestre d'hiver : passage de l'observation à l'expérimentation, contrôle des variables dans les plans expérimentaux, effets d'ordre et d'exercice dans les apprentissages, mémorisation et oubli, transfert, psychophysique, types d'illusions, etc.

Semestre d'été : travaux de laboratoire.

Mlle Inhelder

104. Psychologie génétique et expérimentale 2 (A II)

1 h. de cours

Pré-requis : No 109 – Psychologie génétique et expérimentale 1

Etude génétique de quelques aspects des fonctions figuratives et opératives : mémoire, image mentale, espace et causalité.

Mlle Inhelder

105. Psychologie génétique et expérimentale 3 (A II)

1 h. de cours

Pré-requis : No 104 – Psychologie génétique et expérimentale 2

Les théories et mécanismes du développement cognitif (y compris apprentissage cognitif). Etude fondamentale et perspectives d'application.

M. de Lannoy

106. Introduction à la psychologie (A I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Introduction : la psychologie comme science expérimentale.

Première partie : principaux courants de la psychologie expérimentale : 1. structuralisme, 2. psychologie de la Forme, 3. fonctionnalisme, 4. behaviorisme, 5. éthologie.

Deuxième partie : étude de domaines particuliers de la psychologie expérimentale choisis en accord avec les étudiants.

M. de Lannoy

107. Psychologie générale expérimentale (A II)

2 h. de cours

Pré-requis : notions élémentaires en psychologie de l'apprentissage

Introduction : 1. Apprentissage et changement. 2. Apprentissage et développement

Première partie : conceptions de l'apprentissage, du connexionisme aux théories de

la médiation.

Deuxième partie : théories non-génétiques et théories génétiques de l'apprentissage cognitif.

Troisième partie : modèles cybernétiques de l'apprentissage et théories du conflit.

Mlle Marquard

108. Psychopathologie du langage chez l'enfant (A II)

2 h. de cours et travaux pratiques

Pré-requis : No 109 – Psychologie génétique et expérimentale 1

No 119 – Psycholinguistique *ou*

No 100 – Anatomie et physiologie du système nerveux

Introduction à la relativité d'une notion de pathologie dans le domaine du langage, discussions sur les critères en fonction des conditions d'élaboration de l'activité langagière et de leurs éventuels dysfonctionnements. Description des principales perturbations.

M. Montangero

109. Psychologie génétique et expérimentale 1 (A I)

2 h. de cours

La genèse des fonctions cognitives : les étapes de la formation de l'intelligence et de la fonction sémiotique. La conception piagétienne du développement.

M. Mounoud

110. Psychologie du développement de la personnalité (A II)

2 h. de cours

Pré-requis : No 106 – Introduction à la psychologie

No 126 – Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, *ou*

No 7 – Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent

Le développement de la personnalité est étudié chez le bébé, l'enfant et l'adolescent en essayant de faire ressortir les mécanismes communs à ces trois périodes. L'enseignement se fait à partir d'une quinzaine de textes courts qui sont discutés de façon critique. (Nombre de places limité.)

M. Munari

111. L'intervention psychopédagogique dans les institutions éducatives (C II)

3 h. de séminaire + 3 h. de travaux pratiques

Co-requis : Introduction à la psychologie de l'Education (2 crédits sont donnés pour ce cours s'il est suivi avec le cours co-requis)

En se basant sur les connaissances de la psychologie, et en particulier de la psycho-

logie génétique, on cherche à définir les modes d'intervention les plus adéquats, en fonction d'un problème éducationnel défini, du conseiller psychopédagogique. Le problème est choisi d'année en année, en accord avec les étudiants, et fait l'objet de travaux pratiques qui sont partie intégrante et indissociable du séminaire.

M. Nicolaïdis

112. Psychanalyse (A II)

1 h. de cours + 1 h. de cours-séminaire

Co-requis : No 113 – Le développement affectif et ses troubles

Introduction à la psychanalyse en tant que théorie et méthode d'approche. Sujet de l'année dernière : 1. La problématique oedipienne et le complexe d'Oedipe (Anthropologie freudienne, théorie et clinique élémentaire). 2. Les trois grandes névroses au point de vue de la théorie psychanalytique.

Mme Reymond-Rivier

113. Le développement affectif et ses troubles (A II)

1 h. de cours + 1 h. de cours-séminaire + 1 h. de séminaire

Pré-requis ou co-requis : No 110 – Psychologie de la personnalité

1. Les stades du développement affectif : évolution objectale (différentes théories : Spitz, M. Klein, Winnicott, Bowlby...), phase oedipienne, période de latence – adolescence. Les troubles du développement affectif : psychose infantile, autisme; manifestations névrotiques : phobies, obsessions, hysterie, inhibition intellectuelle, etc.

2. Explication de notions théoriques – lectures et discussions.

M. Richard

114. Neuropsychologie (A II)

2 h. de cours (à la clinique Bel-Air)

Pré-requis : minimum de connaissances anatomiques et physiologiques du système nerveux (surtout cortex cérébral)

Méthode d'examen et vocabulaire neuro-psychologique. (Dès février.) Un cours sur deux est plus spécialement destiné aux cliniciens. Examens de patients, commentaires. Abord des problèmes cliniques principaux concernant le langage, la mémoire, etc. L'autre cours intermédiaire est plus spécialement destiné aux "expérimentalistes" et traite de problèmes théoriques concernant les fonctions dites instrumentales.

M. Richard

115. Troubles du langage chez l'adulte (A II)

2 h. *tous les 15 jours*, semestre d'hiver (à la clinique Bel-Air)

Pré-requis : un minimum de connaissances anatomiques et physiologiques du système nerveux (surtout cortex cérébral)

Examen de divers types de patients aphasiques. Etude de la démarche allant du diagnostic positif de l'aphasie à ses diagnostics différentiel, topographique, étiologique, au pronostic et à la prise en soins logopédiques.

Mme Rieben

116. Les apprentissages scolaires et leurs troubles (C II)

Pré-requis : un cours de psychopédagogie de la langue maternelle, et de l'expérience dans l'enseignement

Réflexion sur les apprentissages scolaires et leurs troubles dans une approche pluridimensionnelle : individu, école, famille...

Plan : Les apprentissages scolaires : 1. Les théories de l'apprentissage; 2. Position récente du problème; 3. Analyse de quelques exemples d'expérience pratique.

Mme Rieben

117. Psychologie différentielle (D II)

2 h. de cours + séminaire

Pré-requis : No 47 – Statistiques 1

Point de vue historique et définitions. Psychologie différentielle en tant que méthode et domaine. La méthode des tests. Les échelles de mesure – la notion de dimension. Etude de l'intelligence. Etude de la personnalité. L'explication des différences individuelles et de groupe.

Mme Schmid-Kitsikis

118. Psychopathologie du développement mental (A II)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis ou co-requis : No 113 – Le développement affectif et ses troubles

Analyse des aspects psychologiques du développement mental déficitaire (arriérations mentales, psychoses infantiles déficitaires, etc.). Signification des retards intellectuels en relation avec les autres facteurs du développement.

Signification de la notion du normal et du pathologique.

Mme Sinclair

119. Psycholinguistique 1 (C I)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Le prélavage et les débuts du langage. Les comportements des premiers 18 mois qui préparent le langage : développement de l'intelligence sensorimotrice, imitation, communication, babilage. La représentation. Description des comportements langagiers jusqu'à 3 ans. Diverses interprétations théoriques.

Semestre d'été : présentation de recherches psycholinguistiques récentes.

Mme Sinclair

120. Psycholinguistique 2 (C II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : No 119 – Psycholinguistique 1

Modèles linguistiques et modèles psychologiques d'acquisition et de fonctionnement du langage. Bref résumé des caractéristiques principales des théories structuralistes, transformationnelles, catégorielles, "de profondeur" et de sémantique générative. Leurs portées épistémologiques et leurs appareils techniques. Leur importance heuristique pour la psycholinguistique. Les différentes théories psycholinguistiques et leurs liens historiques et fonctionnels avec les théories linguistiques.

Semestre d'été : discussion de recherches récentes en psycholinguistique.

M. Stucki

121. Introduction à la psychopathologie de l'enfant (A I)

2 h. de cours

Aspects principaux de la psychiatrie infantile : affections organiques, déficience mentale, troubles instrumentaux, problèmes affectifs, inadaptations sociales et pathologie psychosomatique. A chaque chapitre sont abordés des problèmes théoriques (tels que les limites du normal et du pathologique, les rapports entre l'organique et la psychosociogénèse) et passés en revue les méthodes thérapeutiques.

M. Stucki

122. Le développement moteur et ses troubles (A II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Pré-requis : 1 an d'études universitaires

Le développement moteur normal et pathologique, d'un point de vue neurologique, instrumental (practo-gnosique) et relationnel (inclus un problème du schéma corporel). Aperçu sur les thérapies psycho-motrices.

123. Hygiène mentale (A II)

Pré-requis : expérience pédagogique, éducative ou sociale

Introduction sur l'abord écologique en psychiatrie. Puis groupes de discussion sur des chapitres choisis de prophylaxie mentale (l'enfant dans la famille, l'école, la société), à partir de travaux écrits.

M. Vinh Bang

124. Diagnostic du raisonnement (D II)

1 h. de cours + 3 h. de travaux pratiques

Pré-requis : No 109 – Psychologie génétique et expérimentale 1

Interrogatoires, prises de protocoles, interprétation d'épreuves servant au diagnostic du raisonnement chez l'enfant et chez l'adolescent. Etude de l'ensemble des épreuves se rapportant à un même domaine de la pensée (espace, logique, etc.). Etude de cas.

M. Voelin

125. Travaux pratiques de psychologie génétique et expérimentale 2 (D II)

1 h. de séminaire + 2 h. de travaux pratiques

Pré-requis : Nos 109 et 104 – Psychologie génétique 1 et 2

No 103 – Travaux pratiques 1

No 107 – Psychologie générale

Initiation à l'interrogatoire clinique d'enfants et aux méthodes (traitement de données, etc.) en usage en psychologie génétique et expérimentale.

M. Vonèche et ass.

126. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (A I)

2 h. de cours + 4 h. de séminaire et travaux pratiques

1. Introduction à la pensée scientifique dans le domaine de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent sur la base de théories choisies avec les étudiants.
2. Introduction pratique aux méthodes de recherche dans le domaine de la représentation et de la raison pratique chez l'enfant.

M. Wermus

127. Introduction à la logique (D I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Fondements sémantiques du calcul des propositions et principales lois. Relations entre pensée formelle et pensée naturelle. Introduction à la théorie du raisonnement et au calcul des prédictats. Concepts de logique et situations concrètes. Relations avec la théorie des ensembles.

III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES ET INSTITUTS

M. Auroi et M. Carton

200. Education et développement (PL)

2 h. de cours-séminaire (en collaboration avec l'IUED)

L'objectif du séminaire est d'examiner à travers des textes et des projets ce que l'éducation apporte au développement (économique et socio-culturel).

On étudiera d'une part la fonction "investissement" de l'éducation, son apport à la croissance du produit et des revenus ainsi que son action sur la distribution des revenus.

D'autre part, l'éducation sera envisagée comme consommatrice de ressources financières et humaines et donc comme une charge dans les budgets nationaux des pays en voie de développement. On tentera de voir s'il existe des stratégies alternatives valables permettant de réduire le poids des dépenses d'éducation. L'éducation rurale pourrait être une solution dans la perspective d'une augmentation de la production agricole. Mais l'approche doit-elle se faire par le biais de l'école classique, de la scolarisation ou par des programmes de type extrascolaire, voire non formels ?

M. Girod et ass. (Faculté des SES)

201. Sociologie de l'éducation

2 h. de cours-séminaire

a) Introduction à cette branche.

b) Les classes sociales et la politique de l'enseignement : doctrines classiques. Difficultés du concept de classe. Solutions, méthodologies nouvelles.